

À L'ATTENTION DES PROCHES

Les patients hospitalisés en unité de surveillance continue nécessitent des soins permanents ou fréquents.

Pour cette raison :

- **les horaires, la durée des visites, et le nombre de visiteurs sont limités** ;
- pendant les horaires de visite, **il est possible qu'il vous soit demandé de patienter en salle d'attente le temps** de la réalisation de soins (en fonction des soins, l'attente peut être plus ou moins longue) ;
- **il est possible que l'équipe soignante soit momentanément indisponible** pour vous donner des nouvelles.

La fragilité des patients en surveillance continue est majeure. Nous vous demandons donc de **respecter scrupuleusement les précautions d'hygiène** indiquées à l'entrée de l'unité.

À votre arrivée, veuillez sonner à la porte de l'unité et patienter en salle d'attente. Un membre de l'équipe viendra vous accueillir pour vous accompagner auprès du patient.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Échanger avec un professionnel ?

N'hésitez pas à nous contacter !

NOUS RENDRE VISITE

Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Étienne Gascon
35600 Redon

NOUS CONTACTER

Poste infirmier (24h/24, 7j/7) :
02 99 71 71 91

Secrétariat :
Tél : 02 99 71 79 15

www.ch-redon-carentoir.fr



UNITÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE



©CHIRC | COM-COM-138-001-NOVEMBRE 2021 | CRÉDITS PHOTOS : CHIRC, GUILLAUME HUET, YADLAVIE, FREEPIK



L'ÉQUIPE D'USC

L'unité de surveillance continue est composée de **médecins anesthésistes-réanimateurs**, d'**infirmier(e)s** et d'**aides-soignant(e)s**.

La **continuité des soins est assurée 24h/24** par un binôme infirmier(e)/aide-soignant(e).

Une **équipe pluridisciplinaire** composée de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychologues, d'assistant(e)s social(e)s, d'une diététicienne... intervient également sur prescription médicale afin de compléter la prise en charge du patient.



LES CHAMBRES D'USC

L'unité est dotée de **quatre lits équipés de matériels spécifiques** d'assistance et de surveillance cardio-respiratoire continue.

- **Scope** : il permet d'enregistrer les paramètres vitaux du patient (pression artérielle, pouls, taux d'oxygène sanguin, fréquence respiratoire). Le scope est relié au poste central afin que l'équipe soignante puisse surveiller l'état du patient en continu.
- **Respirateur artificiel** : c'est un appareil médical d'assistance respiratoire qui vise à assurer une ventilation artificielle des poumons.
- **Seringues électriques** : elles permettent d'administrer les perfusions et les médicaments.
- **Système d'aspiration** : il permet d'aspirer les diverses sécrétions.

Selon les patients, tous ces appareils et dispositifs médicaux ne sont pas forcément utilisés.

La plupart possèdent un **système d'alarme sonore** qui permet à l'équipe soignante d'intervenir selon le degré d'urgence. Les alarmes ne sont pas toutes « graves » et leur signification est parfaitement connue des soignants.

L'UNITÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE

L'unité de surveillance continue (USC) est une **unité intermédiaire entre les unités de réanimation et les unités de soins conventionnels**.

L'USC assure la prise en charge des **patients qui nécessitent une surveillance intensive** :

- soit parce que leur état de santé présente un **risque d'aggravation** qui pourrait les mener en réanimation,
- soit parce qu'ils nécessitent une **charge en soins élevée**, à laquelle les unités conventionnelles ne peuvent pas faire face.

Un **transfert vers un service de réanimation extérieur** au centre hospitalier de Redon-Carentoir est possible si l'état de santé du patient le nécessite.

